

Animateur extrascolaire : détermination ciblée

RÉF | 4912

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Module de découverte des métiers de l'animation, suivi d'une formation en partenariat avec le CEMEA qui jouit d'une longue expérience reconnue dans ce domaine.

Programme

Découverte métier : du 5 février au 1 mars 2024

Formation qualifiante : de mars à août 2024

- Bilan socioprofessionnel
- Découverte du métier
- Rencontres avec des professionnels de l'animation
- Visites de structures d'accueil
- Stages d'observation dans des écoles et maisons de jeunes

Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

4 semaine(s)

Horaire

en journée

Début

Février 2024 1 x par an

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Etre chercheur d'emploi inoccupé..

Prérequis administratifs

Avoir minimum 18 ans

Ne pas avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS)

- pouvoir présenter un certificat de bonne vie et moeurs - modèle 2

- Avoir une connaissance suffisante du français

- Ne pas être en période de préavis (même non presté)

Remarques

La formation se donne en collaboration avec les CEMEA qui organise la [formation qualifiante d'animateur-trice socioculturel.ile](http://formation.qualifiante.d'animateur-trice.socioculturel.ile)

Ce projet bénéficie du soutien d'Actiris, Bruxelles Formation, la COCOF, le Fonds Social Européen (cofinancé par l'Union européenne) et la Commune d'Ixelles

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Contactez l'organisme par téléphone au 02/515.77.71 pour vous inscrire à une des séances d'information.

Organisme

Mission locale d'Ixelles

Rue du Collège 30 bte D

1050 Ixelles

Tél: 02 515 77 71

